

L'édito

Madame, Monsieur,

A l'occasion des vœux de début d'année, j'ai tout d'abord une pensée particulière pour toutes les familles qui ont été touchées par les attentats de janvier et novembre 2015. La France a été touchée dans ce qu'elle a de plus cher : sa liberté, ses valeurs et sa jeunesse. Après le temps du deuil, c'est pour nous tous un devoir de mémoire et de vigilance. Et sachez que sur ce point, je mobiliserai toutes les ressources locales et nationales à ma disposition, pour assurer votre sécurité et votre tranquillité !

Grand dossier de cette rentrée : La grande intercommunalité Roissy Pays de France ; où en est-on ?

Bien difficile de répondre aujourd'hui à cette question !

En effet, les actes administratifs pris par le Préfet du Val d'Oise et le Préfet de Région font l'objet de recours contentieux auprès des tribunaux.

En novembre, Monsieur le Préfet du Val d'Oise a pris l'arrêté définissant le contour de la grande intercommunalité Roissy Pays de France, devant remplacer les Communautés d'Agglomération : Val de France composée de 6 communes, Roissy Porte de France de 19 communes, et une partie de Plaines et Monts de France située en Seine et Marne, soit près de 350 000 habitants pour 42 communes.

Arnouville s'est toujours opposée à cette énorme machine qui, à notre avis, est bien trop grande pour que les habitants puissent être au cœur de l'action locale, ce type de structure devant très vite être compliquée et trop éloignée du citoyen.

Imaginez que celle-ci devrait aller de la limite de Stains à la limite d'Annette-sur-Marne. Considérer que seuls sont intéressants les financements que nous pourrions tirer de cette grande intercommunalité me semble être une vision trop comptable de ce que doit être un EPCI.

Pour qu'un tel projet fonctionne, il faut un but commun, une vision partagée, l'envie d'entreprendre quelque chose d'utile pour nos habitants.

Les changements de mentalité et les habitudes ne se décrètent pas d'un coup de plume ou de calculatrice. Il faut que chacun soit partie prenante de l'évolution.

Il faut que nos administrés y voient clairement un intérêt.

Or, nos amis des autres intercommunalités sont plutôt réticents à un groupement avec Val de France et certains ont pris des positions qui pourraient même être considérées comme hostiles.

On le voit, ce ne sera pas aisé de travailler ensemble mais pourtant, en fonction des décisions de justice, il nous faudra être autour de la table, et en élus responsables, mettre de côté nos divergences de point de vue pour faire avancer ce nouveau territoire, dont nous ne connaissons pas encore aujourd'hui le périmètre définitif.

Quel que soit le visage de cette nouvelle structure, vous pouvez compter sur vos élus pour défendre les intérêts des arnouillois.

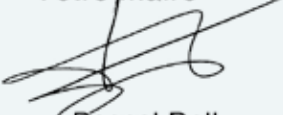
Au cours des 18 dernières années, de très nombreux investissements ont permis d'équiper Arnouville de manière durable. Nous pouvons désormais nous employer à faire vivre nos équipements, nos services de manière encore plus active.

Je souhaite agir au plus près des attentes et des préoccupations réelles des Arnouillois en programmant des visites régulières dans nos quartiers, pour écouter, pour constater, pour expliquer et pour agir utilement.

Tous nos projets seront ainsi calculés au plus juste, centrés sur l'essentiel. Nous resterons attentifs aux finances communales, en continuant à en maîtriser les coûts et à économiser là où c'est possible.

Avec le soutien de la Région et du Département, nous conduirons nos projets à terme, pour le bien être de l'ensemble de la population. Respecter des engagements pris en 2014 par notre majorité municipale reviendra à respecter le principe de la démocratie qui consiste à faire ce que l'on a promis de faire.

Votre maire



Pascal Doll

À VOTRE SERVICE

TÉLÉTHON 2015

Un immense «MERCI»

à toutes et à tous, aux organisateurs, aux associations, aux bénévoles, aux donateurs, aux prestataires, aux commerçants pour ce TELETHON 2015. **Votre mobilisation à Arnouville a arrêté le compteur à 8 231 € (9 560 € en 2014).** Encore merci pour tout ce que vous avez mis en œuvre, permettant ainsi que le combat de l'association soit à la hauteur des attentes des malades et de leurs familles.



RENTREE 2016/2017

Les inscriptions scolaires concernant les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013, pour la rentrée de septembre 2016, ont lieu jusqu'au VENDREDI 29 JANVIER 2016 AU SERVICE ÉDUCATION-ANIMATION.

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 19h
- Les vendredis de 9h à 11h30

Munissez-vous des originaux du livret de famille, carnet de santé et pièces d'identité des parents de l'enfant, ainsi que des copies d'un justificatif de domicile récent et de votre taxe d'habitation 2015.

RECENSEMENT MILITAIRE

En 2016, les jeunes filles et garçons nés à partir du 1^{er} janvier 2000 doivent se faire recenser à partir de la date anniversaire des 16 ans. **Cette démarche est obligatoire pour s'inscrire aux examens, concours ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.** *Se présenter à l'Hôtel de Ville - Service Etat Civil muni des originaux : de la pièce d'identité, du livret de famille des parents, ainsi que d'un justificatif de domicile récent.*

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016



Le recensement se déroule du 21 janvier au 27 février.

Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune et de ces chiffres, découle la participation de l'état au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Sur le plan local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins : équipements collectifs, programme de rénovation, moyens de transport. C'est pourquoi la participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Les réponses sur le document resteront confidentielles et seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes qui protègent votre vie privée.

Les trois agents recenseurs ont reçu une formation ; ils sont munis d'une carte officielle et sont tenus au secret professionnel. Ils remettront les documents nécessaires pour vous faire recenser sur papier ou en ligne par Internet. Ces agents ont chacun en moyenne 140 logements à visiter. Réservez-leur le meilleur accueil.

En savoir plus sur : www.le-recensement-et-moi.fr ou service du recensement de la population : 01 30 11 16 16.

CALENDRIER DES COLLECTES 2016



COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Les jeudis 28 janvier - 25 février - 24 mars



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Reprise des collectes

Le mercredi 16 mars

SORTIR VOS SACS LA VEILLE AU SOIR



COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Les jeudis 11 février - 10 mars

Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h

ÉDUCATION / ANIMATION

Le service Éducation, dans le cadre des activités péri et extrascolaires (garderies du matin, du soir et accueils de loisirs) recherche des animateurs (Homme / Femme) diplômés du BAFA, ainsi que des surveillants pour la restauration scolaire (BAFA non exigé).

LES HORAIRES SONT :

Pour les garderies et accueils de loisirs : du lundi au vendredi de 7h00 à 8h30 et de 15h30 à 19h00.

Pour les cantines : de 11h30 à 13h30 et le mercredi de 11h00 à 18h30.

MERCI D'ADRESSER VOTRE LETTRE DE MOTIVATION ET VOTRE CV À :

Monsieur le Maire - Direction des ressources humaines - 15/17 rue Robert Schuman - CS 20101 95400 Arnouville - Tél : 01 30 11 16 16.



LOISIRS ET CULTURE

PALETTE D'ARTISTES 2016

*Exposition de peintures,
du jeudi 4 au dimanche 7 février
de 14h à 18h - Entrée libre
Espace Charles Aznavour*

Dimanche 7 février à 16h, concert par les professeurs et les élèves du Conservatoire d'Arnouville.

17 h - Remise des prix de l'exposition/concours.

STEPHAN EICHER EN CONCERT

*MERCREDI 9 MARS 2016 À 20H45
ESPACE CHARLES AZNAVOUR*

Par Pool Events Productions

On connaît tous «Déjeuner en paix» paru sur l'album «Engelberg», en 1991. Depuis la tournée de son dernier album «l'Envolée», très réussi, Stephan EICHER s'est mis au piano et a lancé le challenge de se produire seul sur scène tout en dirigeant une flopée d'instruments automatés pour l'accompagner.

Il revisite son répertoire et nous dévoile de nouveaux titres, écrits par son ami et parolier Philippe DJIAN, comme souvent dans des versions tour à tour ultra-épurées ou follement barges. Une confrontation entre l'homme et la machine qui sait brouiller les pistes sur le plan visuel aussi bien que sonore : plein les yeux, plein les oreilles, et toujours de très belles chansons en guitare-voix. Chaque soir, on choisit qui a gagné : la machine ou l'homme...

www.stephaneicher.com

TARIF : 18,50 €

Réservations : 01 34 45 97 19



MATHIEU MADÉNIAN

Par Kader Aoun Productions

*MARDI 10 MAI 2016 À 20H45
ESPACE CHARLES AZNAVOUR*

Venez découvrir le seul homme qui a réussi en un spectacle à fédérer, contre lui, son ex, sa grand-mère, ses parents, Benoît XVI, Oussama Ben Laden, Hugo Boss, M. et Mme IKEA, l'intégralité de la communauté arménienne, une bonne partie de la communauté gay de Paris et une fraction non négligeable de la population féminine de Metz.

Dans un spectacle hilarant, Mathieu Madénian nous propose sa vision et son interprétation du monde. Il en profite pour se (et nous) venger des petites et des grandes humiliations de la vie et au passage se créer de nouveaux «amis».

En résumé, si vous voulez vous marrer, venez seul, en couple ou en famille : Il y en a pour tout le monde !

www.mathieumadenian.com

Tarif : 18,50 €.

Déconseillé aux moins de 12 ans.

Réservations : 01 34 45 97 19



C.C.A.S.

AIDE AU CHAUFFAGE

Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune.

Condition d'attribution :

Le demandeur doit être âgé d'au moins 70 ans au 31 décembre 2015 et doit justifier d'un domicile sur la commune depuis plus de 6 mois.

Plafond de ressources :

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à :

- 15 856 € pour les personnes seules
- 24 526 € pour les couples

Pour les premières demandes uniquement, les imprimés sont à retirer au CCAS - Hôtel de Ville 15/17 rue Robert Schuman CS 20101.

En cas de difficultés, les imprimés peuvent être envoyés par courrier sur simple demande -Tél : 01 34 45 97 04.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Permanence PMI à la Maison de la Petite Enfance.

Un temps d'accueil est proposé aux familles avec les infirmières puéricultrices tous les lundis après-midi sur rendez-vous (pour les pesées, des conseils sur l'alimentation, l'allaitement, le soutien à la parentalité). Il n'y a pas de consultation médicale.

Contact : «PMI Bizet» de Villiers-le-Bel au 01 34 33 82 70.

POINT CONSEIL PETITE ENFANCE

Des réunions d'informations ont lieu au cours de l'année à la Maison de la Petite Enfance, pour informer les futurs parents sur les spécificités des différents modes d'accueil existant sur la ville. Réunions en partenariat avec la CAF et le Conseil départemental. **Pour connaître les dates des réunions contactez le 01 34 29 32 00.**

F.N.A.C.A.

REPAS DANSANT

Les comités F.N.A.C.A. d'Arnouville et de Villiers-le-Bel organisent un repas dansant le **dimanche 13 mars 2016** à l'Espace Charles Aznavour, de 12h à 19h, avec l'orchestre Jacky CLAIRVAL.

Réservez au plus vite avant le dimanche 6 mars 2016 (places limitées) auprès de Messieurs :

Roger ROUDIL

26 rue de la Liberté à Arnouville

Tél : 01 39 85 20 18

Michel CHRETIEN

15 rue Fernand Segouin à Arnouville

Tél : 01 39 85 64 79.

LOTO

Samedi 9 avril 2016 à 14h

Salle polyvalente et complexe sportif de Bonneuil-en-France.

De nombreux lots sont à gagner !

**RÉSERVEZ LE MINIBUS AU MINIMUM
1 SEMAINE À L'AVANCE
SERVICE CULTUREL 01 34 45 97 19**

CLUB SOURIRE

**LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H**

MERCREDI 3 FÉVRIER - 12H30

APRÈS-MIDI A PONTOISE

Visites guidées : du cœur historique et de la cave souterraine des moineaux, de l'extérieur de la cathédrale, du musée Tavel et du jardin des 5 sens. Un goûter sera offert. Adhérent : 20 €. Inscriptions en cours.

MARDI 8 MARS - Départ 13H00

THEÂTRE ANDRE MALRAUX de GAGNY

«ATMOSPHÈRE ! ATMOSPHÈRE !»

Magnifique spectacle en hommage aux films cultes et acteurs de légende. *Les ballets Lisadora* illustreront cette épopée, accompagnés du violoniste *Dimitri Samarov*. Adhérent : 36 € Inscriptions en cours.

MARDI 15 MARS - 10H30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Salle Charles Aznavour.

VOYAGES

PORTUGAL : Séjour du 10 au 16 juin 2016 - 1 450 €.

Inscriptions en cours.

LA CRÈTE : **SÉJOUR ANNULÉ.**

L'ARDÈCHE : Séjour du 19 au 28 septembre 2016 - 1 200 €.

Inscriptions en cours.

Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.

Les programmes sont disponibles au Club.

BIBLIOTHÈQUE

PAUSE POUSSETTE

**Pour les enfants jusqu'à 3 ans
Samedi 30 janvier à 10h**

De toutes petites histoires pour les petits jusqu'à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents.



«LE ROI DES BISOUS»

SAMEDI 6 FÉVRIER A 17H

Contes en comptines

Par Ludovic Souliman

Dans ma boîte à musique, il y a, il y a... Devinez quoi ? Une coccinelle, un, deux, trois ballons, un verre chanteur et l'histoire de la famille Paradis. Madame Paradis qui aime et sème, elle dit que l'amour c'est comme une fleur, si on ne l'arrose pas ça meurt.

Il y a Monsieur Paradis, le roi des papas, le roi du potager, qui fait danser les légumes au son du Tango, des poireaux et du Rock n'roll des patates.

Il y a la plus belle graine qui pousse dans le plus beau des jardins, la graine de vie dans le ventre de Madame Paradis. Oui mais voilà que bébé Paradis ne veut pas sortir. Qu'est-ce qu'on va faire ?

Il y a le Roi des Bisous dans sa maison de papier rouge qui se transforme en bateau ou en poisson. Il sait faire tous les bisous, du bisou girafe au bisou papillon, du bisou de grand-mère au Big smak !

Des contes en comptines et Origami tout en rires et en poésie pour jouer à grandir.

Public à partir de 3 ans

Renseignements/Réservations au 01 39 85 39 96



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

CONCERT



**AUTOUR DU VIOLON
ET DU VIOLONCELLE AVEC LOUKO DUO**

**Dimanche 13 mars 2016 à 16h00
À l'Orangerie du Château**

1ère partie : les élèves du stage par duo.

2e partie : Louko Duo.

Une petite caisse rencontre une grosse boîte. De leurs aventures s'échappent violon et violoncelle qui parlent forcément musique et réalisent qu'ils partagent la même passion. Coline et Lucie décident alors de créer «**LOUKO**» pour écrire une histoire commune, faite de passion «musicale, d'amitiés, de rencontres, de voyages... Lucie et Coline ont obtenu en 2006 un premier prix de musique de chambre au Concours Léopold BELLAN à Paris.

LE PIANO FAIT SON CINÉMA

**Vendredi 25 mars 2016 à 20h30
Auditorium du Conservatoire**

Présenté par les élèves du Conservatoire et leurs professeurs : Céline ROULEAU, Claudine GODINEAU et Maurice DUMONT.

Pour ces deux spectacles, entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements / réservations : 01 34 45 97 12

(du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00)

Imprimé par la ville d'Arnouville 6 000 EX.

Responsable de la publication Mme Claude Fernandez-Veliz

CROIX BLEUE SECTION ASTRIG DU VAL D'OISE

SOIRÉE SAINT-VALENTIN

Samedi 13 février 2016

À partir de 20h

Espace Charles Aznavour

Avec en exclusivité et pour la première fois, Antoine BEZDJIAN accompagné de Khatchig MALKHASSIAN.

**Réservations auprès de : SILVA - 01 39 85 70 42 ou
SHOGHIG - 06 62 26 65 10.**



À NOTER

VIE POLITIQUE

Le groupe «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville**» et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (préfabriqué de l'ancienne mairie), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences

Les jeudis 4 février - 3 mars - 7 avril 2016
Pour le C.C.A.S sur rendez-vous au 06 80 62 96 03